



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 13 septembre 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 6 septembre 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOICHE et M. DEDIANNE Mickaël avaient donné respectivement procuration à M. GATEAU, Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE et M. DEDIANNE Alain.

Était excusé : M. PARDANAUD.

Absents non excusés : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2023-108 : IMMEUBLE DU GRAND MARCHE – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT :

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de modifier le plan de financement relatif à la déconstruction de l'immeuble 13 rue du Grand Marché en vue de la création d'une plateforme pour l'aménagement d'un îlot de fraîcheur en centre-ville.

Le plan de financement ci-dessous fait apparaître un co-financement à hauteur de 60 % au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux de démolition	83 770,00	FEDER	57 162,00
Mission suivi de chantier	3 500,00		
DIAG	2 000,00		
Interventions préalables au chantier	1 800,00		
Aléas	4 200,00	Autofinancement	38 108,00
TOTAL Dépenses	95 270,00	TOTAL Recettes	95 270,00

Le Conseil Municipal de Clamecy, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions aux taux les plus élevés.

Suivent les signatures.
